

Impact de la vision française de ses alliances sur son industrie de défense

« La France ne le sait pas, mais nous sommes en guerre avec l'Amérique. Oui, une guerre permanente, une guerre vitale, une guerre économique, une guerre sans mort... apparemment. Oui, ils sont très durs les Américains, ils sont voraces, ils veulent un pouvoir sans partage sur le monde... C'est une guerre inconnue, une guerre permanente, sans mort apparemment et pourtant une guerre à mort ! » François Mitterrand, Le dernier Mitterrand de George-Marc Benamou¹.

La France a choisi de se doter d'un modèle d'armée complet, capable d'assurer en autonomie la protection de ses intérêts vitaux dans tous les champs de la conflictualité. Pour atteindre cet objectif, elle peut compter, entre autres, sur une industrie de défense pouvant produire la quasi-totalité des équipements nécessaires à ses engagements opérationnels. Cette industrie de défense est également un véritable moteur économique pour le pays. En plus de représenter 250 000 emplois non délocalisables, elle a également fourni 1% du PIB en 2021 et contribue largement, avec l'aéronautique, à maintenir une balance commerciale positive². L'industrie de défense française est donc un véritable vecteur de puissance économique, mais peut-être plus encore un symbole de puissance sur la scène internationale.

Or, sur ce plan, de nombreux éléments ont considérablement changé ces vingt dernières années. La multiplication des champs de la conflictualité, les accélérations technologiques, le retour des affrontements de haute intensité, la diversification des menaces et l'enchaînement de crises majeures ont redessiné et complexifié le paysage géopolitique et géoéconomique mondial. Les alliances traditionnelles, héritages des accords conclus après la Seconde Guerre Mondiale, ne semblent plus être aussi fiables que durant la Guerre froide. Enfin, la compétition de plus en plus virulente entre les États-Unis et la Chine, ainsi que la montée en puissance de nouveaux acteurs, ont bousculé l'ordre international. Dans ce grand échiquier de Machiavel, la France continue d'affirmer sa volonté de puissance mondiale, au sein de la dynamique européenne, en tant que membre de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), du Conseil permanent de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et en tant qu'état doté de l'arme atomique. Or, cela ne va pas sans déranger certains de ses partenaires les plus proches. De plus, dans un contexte global relatif « d'appauvrissement » des pays de l'Union européenne³ à l'échelle mondiale, elle est obligée de nouer des partenariats avec les grandes puissances mais également de mener des coopérations avec ses voisins européens. Dans ce cadre, et parce qu'elle est au cœur des enjeux de la puissance française, l'industrie de défense est donc un véritable atout pour la France mais également pour ses compétiteurs⁴.

¹ Georges-Marc Benamou, *Le dernier Mitterrand*, 1997

² Benoit Rademacher, *Vie Publique*, Les industries de défense françaises, 27/09/2022
<https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/286199-les-industries-francaises-de-defense-par-benoit-rademacher>

³ Dominique Dewitte, *Businessam.fr*, L'Europe s'appauvrit de plus en plus : comment la pandémie a lancé notre déclin par rapport aux États-Unis, le 19/07/2023
<https://www.businessam.fr/leurope-sappauvrit-de-plus-en-plus-comment-la-pandemie-a-lance-notre-declin-par-rapport-aux-etats-unis/>

⁴ Rémy Thannberger, *entreprendre.fr*, L'industrie de la défense, moteur de la réindustrialisation, 01/09/2022
<https://www.entreprendre.fr/lindustrie-de-la-defense-moteur-de-la-reindustrialisation/>

Il paraît donc pertinent, à l'heure où le président français annonce vouloir mobiliser une « économie de guerre »⁵, de s'interroger sur les menaces que la vision française du concept « d'allié » fait peser sur ce secteur clé. L'objectif est de comprendre comment les alliances traditionnelles de la France peuvent mettre en danger son industrie de défense. Les impacts de la relation franco-américaine ainsi que les difficultés vécues par le « couple » franco-allemand en matière d'industrie de défense seront au cœur de cette réflexion. En effet, les entreprises stratégiques françaises ne paraissent pas suffisamment protégées des prédatons étrangères. Il est donc indispensable, au moment où l'opinion publique est de plus en plus informée et inquiète des sujets industriels, de comprendre les enjeux cachés derrière le jeu des alliances de la France et pourquoi elle semble aujourd'hui piégée entre ses aspirations légitimes à la puissance, et les moyens qu'elle peut réellement déployer pour y arriver. Dans un premier temps, nous tenterons de comprendre comment la France conçoit ses alliances internationales. Nous verrons ensuite quels sont les réels dangers encourus par cette industrie stratégique française. Enfin nous tenterons de mettre en avant des perspectives pour l'industrie de défense dans ce contexte de « coopération »⁶.

1. Les alliances de la France : entre nécessité et recherche d'équilibre.

La France entretient un rapport très ambigu et contradictoire avec ses alliés les plus proches auxquels elle semble capable de sacrifier une partie de ses intérêts stratégiques dans l'espoir de se maintenir dans le jeu des puissances.

a. La conception française de « l'Allié ».

La France a une conception de ses alliances qui, si elle peut paraître vertueuse, peut aussi représenter une véritable vulnérabilité. La pensée française s'est en effet forgée à l'aune d'une culture judéo-chrétienne qui considère immanquablement la ruse comme une félonie. Son histoire et sa tradition chevaleresque puis humaniste, l'amène à vouloir toujours se placer dans le camp des « gentils » du camp des perdants⁷. Elle conçoit donc ses alliances comme des partenariats solides et parfaitement inviolables. Elle accepte de faire totalement confiance, s'investit beaucoup, s'insurge violemment en cas de trahison mais pardonne vite les coupables. Plusieurs exemples marquants peuvent illustrer ces caractéristiques du rapport de la France à ses alliés.

Pour commencer, le cas Alstom est emblématique des problématiques de souveraineté en matière nucléaire. Cette société a été rachetée en 2014 par le groupe américain General Electric à l'issue d'un processus houleux et complexe. Le gouvernement français a fini par donner son aval, mais avait exigé des Américains que les emplois soient sanctuarisés en France et que les activités nucléaires du groupe continuent de bénéficier au territoire français. L'acheteur s'y était engagé, la vente a été bouclée et les promesses n'ont finalement pas été

⁵ LeMonde.fr, « Économie de guerre » : Emmanuel Macron demande une réévaluation de la loi de programmation militaire. 13/06/2022

https://www.lemonde.fr/international/article/2022/06/13/economie-de-guerre-emmanuel-macron-demande-une-reevaluation-de-la-loi-de-programmation-militaire_6130125_3210.html

⁶ Barry Nalebuff et Adam Brandenburger, La Co-opétition : une révolution dans la manière de jouer concurrence et compétition, Editions Village mondial, 1996

⁷ Jean-Vincent Holeindre, La ruse et la force : une autre histoire de la stratégie, 2017

tenues⁸. La France avait choisi de faire confiance car elle n'imaginait pas que le partenaire américain puisse lui faire défaut.

L'histoire complexe du « couple franco-allemand », expression purement française sans équivalent outre-rhin, est également évocatrice. Institutionnalisé en 1963 par le Traité de l'Élysée, il avait pour objectif de renforcer la coopération entre les deux pays afin d'éviter tout retour de la guerre. Or, quand la France a toujours prôné une plus forte « mutualisation » des intérêts, l'Allemagne s'est montrée plus réservée. Leurs divergences de perception des enjeux internationaux et des intérêts nationaux ont rendu très compliquée une coopération pleine et entière. Aujourd'hui, bien que la relation franco-allemande soit l'une des plus étroites en Europe, elle semble arriver à un point d'essoufflement⁹.

Enfin, le cas Aukus de 2021 a prouvé à quel point la relation franco-américaine était déséquilibrée¹⁰. La France, à travers son entreprise Naval Group, avait obtenu « le contrat du siècle »¹¹ permettant la vente de douze sous-marins conventionnels à l'Australie. Le projet était déjà en développement jusqu'au revirement inattendu de l'acheteur qui a accepté une contre-offre américaine moins onéreuse au moins facialement. Cette mésaventure économique a déclenché une vague de colère en France, considérant qu'un contrat signé ne pouvait être ainsi rompu et que l'attitude américaine était un scandale, « une trahison ». L'aide de la France pendant la Guerre d'indépendance américaine a même de nouveau été évoquée. Mais si les Français se sont tant insurgés, ils ont aussi très vite pardonné après la reconnaissance par le Président Biden d'une « maladresse » diplomatique.

Cela reflète-t-il pour autant une naïveté, voire une niaiserie de la part de la France dans sa façon de mener ses relations internationales. ? Ou bien ne serait-ce plutôt une posture victimaire opportuniste ? Il aurait pu effectivement être aisé d'exagérer l'offense afin de pousser son avantage dans un autre domaine.

La France garde une perception de ses Alliés plutôt traditionnelle, elle fait le choix de la confiance et cela lui permet de se présenter comme un acteur fiable et solide. Toutefois, ce positionnement manque régulièrement d'analyser l'évolution des rapports de force en cours. La France semble parfois oublier que dans un monde extrêmement mouvant, les alliances, reflet des intérêts nationaux, évoluent très vite. Or, elle déploie dans le même temps une politique étrangère orientée vers la recherche de puissance.

⁸ David Gendreau et Alexandre Leraître, Guerre fantôme : la vente d'Alstom à General Electric, 2017, Tribann Productions

<https://www.youtube.com/watch?v=b4d9DU-ndR4>

⁹ Elie Cohen, Telos.eu, France-Allemagne : un simple problème de couple ? 01/11/2022

<https://www.telos-eu.com/fr/politique-francaise-et-internationale/france-allemande-un-simple-probleme-de-couple.html>

¹⁰ Thomas Pontiroli, lesechos.fr, Sous-marins australiens : comprendre l'alliance Aukus en 5 questions, 21/09/2021

<https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/sous-marins-australiens-comprendre-l-alliance-aukus-en-5-questions-1347334>

¹¹ Pierre Coudurier, le telegramme.fr, Sous-marins : il y a deux ans, l'Australie trahissait la France au profit de l'alliance Aukus, 15/09/2023

<https://www.letelegramme.fr/monde/sous-marins-il-y-a-deux-ans-la-ustralie-trahissait-la-france-au-profit-de-l-alliance-aukus-6428721.php>

b. L'ambition de puissance à la française.

En effet, de la fin du Moyen-Âge à la Seconde Guerre Mondiale, la France avait le rang de « grande puissance »¹². Selon la définition de Clausewitz, elle était donc capable d'assurer sa propre sécurité face à n'importe quel adversaire isolé. Elle était aussi capable d'imposer ses volontés de façon durable à ses ennemis. Or la guerre 1939 - 1945 a mis fin à cette position dominante en imposant sur la scène internationale deux géants, les Etats-Unis et l'Union Soviétique. Durant encore vingt ans, le général de Gaulle a défendu la grandeur de la France et son ambition de puissance mondiale. A cette fin, il a choisi de sortir la France du commandement intégré de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) et de la doter de l'arme nucléaire. Le pays assumait donc son ambition de puissance et sa posture de souveraineté. La bombe atomique apparaissait finalement plus comme un message envoyé aux autres grandes puissances que comme un réel moyen de défense. Comme le soulignait Maurice Vaïsse dans son ouvrage Résistance et dissuasion¹³, le général de Gaulle envisageait surtout la possession d'un armement nucléaire autonome comme l'unique moyen d'assurer l'indépendance de la nation vis à vis des Etats-Unis et d'atténuer tout risque de vassalisation. Toutefois, l'enchaînement des crises économiques et sociales des années 70 à nos jours, a profondément modifié les modalités d'expression de la puissance française. Revendiquant toujours une place dans le jeu mondial des puissances, elle ne semble plus en avoir les moyens et son pouvoir d'influence a notoirement décliné. Depuis quelques années, la France porte son ambition d'être une « puissance d'équilibre », concept que le chef d'état-major de l'Armée de terre, Thierry Burkhard, définissait en 2021 comme « Présente sur tous les continents, puissance nucléaire, membre permanent du Conseil de sécurité, membre fondateur de l'Alliance atlantique et de l'Union européenne, elle promeut un ordre international fondé sur le droit et le respect de la dignité humaine. Nouant des alliances et des partenariats avec les pays qui partagent ses valeurs, ses intérêts stratégiques ou sa vision du monde, elle soutient l'ambition d'une autonomie stratégique européenne. »¹⁴. Or cette posture semblait dans le même temps reconnaître une perte définitive de puissance au niveau mondial et un recentrement de la politique étrangère française sur l'Europe. Dans quelle mesure n'était-ce pas également une reddition totale à sa dépendance envers l'allié, le grand frère américain, forcément bienveillant et protecteur ?

c. La politique étrangère française : recherche d'une place pour la France sur le nouvel échiquier international.

Pour sa politique étrangère, la France défend férocelement le multilatéralisme et la coopération internationale afin d'être entendue et de continuer à peser sur les décisions du monde. Dès la fin de la Seconde Guerre Mondiale, elle a donc choisi d'être un élément moteur de la construction européenne mais également de figurer parmi les nations fondatrices de

¹² Robert Franck, Cairn.info, Une culture française de la puissance, 2021

<https://www.cairn.info/la-france-une-puissance-contrariee--9782348069871-page-23.htm>

¹³ Maurice Vaïsse, Cairn.info, Le général de Gaulle et la souveraineté nucléaire, 2018

<https://www.cairn.info/resistance-et-dissuasion--9782738144898-page-203.htm>

¹⁴ Général Thierry Burkhard, Aerion24.news, « La France assume sa vocation de puissance d'équilibre », 06/10/2021

<https://www.aerion24.news/2021/10/06/la-france-assume-sa-vocation-de-puissance-dequilibre/>

l'OTAN. Nouer ces alliances paraissait être la meilleure manière de garder une influence sur la scène internationale et de faire face à un monde nouveau au sein duquel les pays européens avaient perdu leur posture dominante.

Or, le retour de la menace de la guerre de haute intensité sur la scène européenne au milieu des années 2010, et l'enchaînement des crises internationales, géopolitiques ou sanitaires, ont mis en évidence le déclin relatif de l'influence de la France à l'échelle mondiale¹⁵. Les raisons en sont multiples, tant internes qu'externes. Elle a vécu depuis 2016 une succession de crises intérieures qui ont détérioré la cohésion nationale et creusé davantage le fossé entre le politique et la société. De plus, l'économie française connaît depuis quarante ans un déclin visible. Son poids dans l'économie mondiale a diminué. En 1975, son produit intérieur brut (PIB) représentait 6 % du PIB mondial. Aujourd'hui, il ne représente plus que 2,6% de celui-ci¹⁶. Exploitant ces vulnérabilités et aggravant des tensions existantes au sein de la société dans le but de la déstabiliser, les compétiteurs de la France n'ont pas hésité à user de tous les moyens pour faire des intérêts français une proie de choix. Ainsi, l'échec de l'intervention française au Sahel, mêlant erreurs politiques et diplomatiques¹⁷, a parfaitement été instrumentalisé par la Russie pour étendre son influence en Afrique¹⁸. Or, l'instrument militaire français avait toujours été l'un des vecteurs de sa puissance et un moteur de son influence. Bien qu'elle réclame désormais le statut de « puissance d'équilibre »¹⁹, elle ne semble plus, ni pouvoir déployer les moyens de ses ambitions et faire entendre sa voix seule sur la scène internationale, ni protéger efficacement ses intérêts stratégiques.

Elle n'a donc d'autre choix que d'investir encore plus le jeu des alliances internationales. Le retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN en 2009²⁰ en est un signal fort. Les tentatives répétées de coopération industrielle avec l'Allemagne dans le domaine de l'armement, prouve également la nécessité de créer des alliances afin de réunir les budgets indispensables à l'équipement des forces.

Alors, à l'heure où les perceptions géopolitiques et les réalités géoéconomiques semblent être de plus en plus en décalage, souhaiter renforcer l'industrie de défense en la rendant compétitive et autonome est-il compatible avec un impératif auto-imposé de coopération ?

¹⁵ Jean-Marc de la Sablière, Cairn.info, La perte d'influence de la France sur la scène internationale, 2014
<https://www.cairn.info/revue-geo-economie-2014-4-page-43.htm>

¹⁶ Annick Steta, revuedesdeuxmondes.fr, Que reste-t-il de la puissance économique de la France ? 18/09/2023
<https://www.revuedesdeuxmondes.fr/que-reste-t-il-de-la-puissance-economique-de-la-france/>

¹⁷ Oxfamfrance.org, Pourquoi la politique sahélienne de la France est un échec ? 10/08/2022
<https://www.oxfamfrance.org/financement-du-developpement/pourquoi-la-politique-sahelienne-de-la-france-est-un-echec/>

¹⁸ Paula Rosas, bbc.com, Géopolitique : Comment la Russie remplace la France dans ses anciennes colonies d'Afrique, 26/05/2023
<https://www.bbc.com/afrique/region-65710817>

¹⁹ Marc Semo, lemonde.fr, La puissance d'équilibre(s) ou l'entre-deux diplomatique à la française, 26/05/2023
https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/01/25/la-puissance-d-equilibre-s-ou-l-entre-deux-diplomatique-a-la-francaise_6159187_3232.html

²⁰ Jean-Pierre Chevènement, cairn.info, Le « retour » de la France dans l'OTAN : une décision inopportune, 2009
<https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2009-4-page-873.htm>

2. L'industrie de défense française face aux défis posés par la coopération.

L'industrie de défense française est un secteur économique particulièrement dynamique et compétitif à l'échelle régionale et mondiale. Cible de convoitises en raison de ses compétences reconnues, elle est aussi un effecteur idéal pour porter atteinte aux intérêts géoéconomiques français.

a. Opportunités et menaces pour la base industrielle et technologique de défense (BITD)

La mondialisation, ainsi que les coopérations internationales ne représentent évidemment pas que des risques pour l'industrie stratégique française. Mais les bénéfices et opportunités offerts à la BITD ne peuvent être qu'analysés à la lueur des menaces qui pèsent également sur elle.

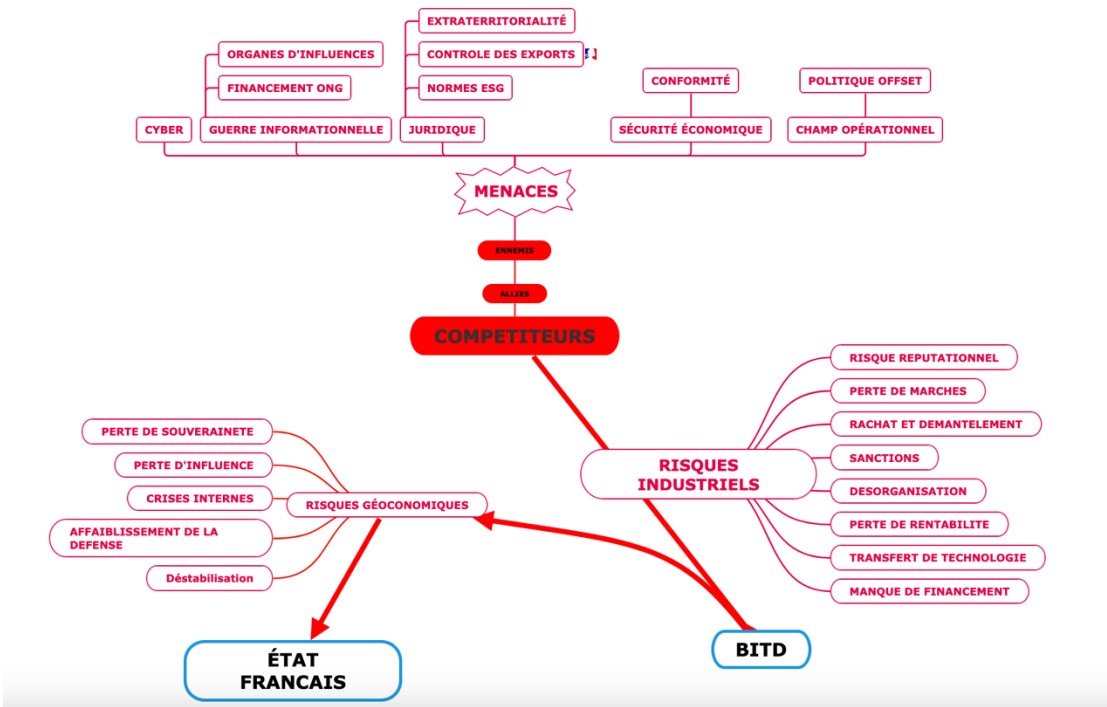
Pour commencer, certaines coopérations sont effectivement de véritables réussites. La création, dans le cadre des Accords de Lancaster House entre la France et le Royaume-Uni, de OneMBDA a permis de bâtir une industrie représentant aujourd'hui 17% du marché mondial des missiles²¹. D'autre part, la coopération franco-allemande se révèle être un atout précieux pour le lancement de projets d'envergure que la France n'est plus en mesure de financer seule. Le Système de combat aérien du futur (SCAF) rentre dans cette catégorie de projets. En effet, son coût, aux environs de 100 milliards d'euros, nécessite sa réalisation dans le cadre d'une coopération européenne²², tout comme le Main Ground Combat System (MGCS). A isopérimètre technologique, si la France dispose dans sa BITD de toutes les compétences industrielles nécessaires au développement et à la production des chars et avions mentionnés, il faudrait pour autant que l'État consente un effort de financement énorme de 3 à 4 milliards d'euros par an sur 20 ans²³ pour les financer seule. La LPM 2024-2030 aurait besoin d'être réhaussée de 20 milliards d'euros rien que pour ces programmes. Or, ces augmentations sont irréalistes dans un contexte de renouvellement nécessaire du parc nucléaire militaire français. Considérant dès lors qu'un programme d'armement pour être viable en France doit être financé à 40% par la coopération et 60% par les possibilités d'exportation qu'il aura, la coopération semble donc un levier indispensable pour pouvoir lancer des programmes d'armements ambitieux. Mais il ne sera pas suffisant. De plus, élargir l'assiette industrielle d'un projet, permet de faire baisser les coûts de production grâce aux économies d'échelle. Les investissements étrangers dans la BITD peuvent également profiter aux petites et moyennes entreprises (PME). En effet, elles rencontrent fréquemment des problèmes de financement de leurs activités duales en raison de leur caractère peu « responsable » selon les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Enfin, d'un point de vue géopolitique, il

²¹ Assemblée nationale, Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du Règlement par la Commission de la Défense nationale et des forces armées en conclusion des travaux d'une mission d'information sur le bilan des accords de Lancaster House du 2 novembre 2010, 29/10/2020
https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/opendata/RINFANR5L15B3490.html#_Toc256000029

²² Lesechos.fr, Avion de combat : Emmanuel Macron entrouvre la porte du SCAF à la Belgique, 19/06/2023
<https://www.lesechos.fr/industrie-services/air-defense/scaf-emmanuel-macron-entrouvre-la-porte-a-la-belgique-1953754>

²³ Fabrice Wolf, meta-defense.fr, La France peut-elle développer les programmes MGCS et SCAF sans l'Allemagne ? 11/09/2023
<https://meta-defense.fr/2023/09/11/france-programmes-mgcs-et-scaf-seule/#3-2-1-portrait-robot-du-partenaire-international-ideal-pour-la-france>

est très intéressant pour la France et les pays européens de montrer qu'ils sont capables de développer des programmes d'armement d'envergure. Cela prouve aux grandes puissances, comme les États-Unis, qu'ils peuvent rivaliser technologiquement, et qu'ils sont donc, d'une part des partenaires intéressants mais également des compétiteurs de premier ordre. Toutefois, cette BITD peut également devenir une cible prioritaire pour les compétiteurs de la France. En effet, sa conception des alliances et de la coopération, aussi intéressante et fructueuse puisse-t-elle être, a déjà prouvé à maintes reprises qu'elle pouvait aussi se retourner contre elle en atteignant son industrie de défense. Quelles sont les menaces qui pèsent sur celle-ci et quels risques court-elle ? L'analyse de la cartographie ci-dessous met en évidence les rapports de force entre la France et ses compétiteurs et l'impact des menaces portant sur la BITD et plus largement sur la France.



Ainsi, moyen efficace pour atteindre l'État en lui-même, la BITD est une proie facile pour les compétiteurs traditionnels mais aussi et surtout pour les alliés de la France. Sans dispositif de protection plus résilient, l'industrie de défense court donc le risque d'être vidée de sa substance et les forces armées qui en dépendent d'être désarmées, au sens propre du terme.

b. Analyse des incompatibilités entre renforcement de la BITD et coopération internationale.

Le principe d'interdépendance entre les états et de coopération, dont l'objectif est d'éviter une nouvelle guerre, touche donc ses limites quand la guerre se fait de nouveau pressante et qu'il devient urgent de remonter en puissance les capacités industrielles de défense de la France. Le 13 juin 2022 lors du salon Eurosatory, le Président de la République avait annoncé sa ferme intention de soutenir la BITD afin de consolider la souveraineté de la France²⁴. Il déclarait vouloir mobiliser une « économie de guerre » s'articulant autour de cinq piliers : la visibilité pour les industriels, la simplification, le financement, la sécurisation des chaînes d'approvisionnement et le recrutement²⁵. Or, cette annonce était clairement une prise de position de l'état français. Il s'agissait de montrer que, dans un contexte de guerre, il fallait être en mesure d'assurer seul sa propre sécurité et que la France y était prête. Or, il semble relativement impossible de promouvoir une totale coopération dans le domaine de l'industrie de défense et dans le même temps d'essayer de la rendre autonome.

Sur ce sujet, il est clair que la relation franco-américaine est complexe. En effet, la France entretient une grande dépendance envers l'industrie de défense et les technologies américaines pour assurer sa défense. Nicolas Michelin, expert en risques géopolitiques, soulignait d'ailleurs le nombre important des technologies américaines concourant à la sécurisation des opérations françaises, comme le système GPS26, très difficilement remplaçable. Ouest France, le 27 janvier 2020 faisait la liste des capacités américaines mises à disposition des forces françaises au Sahel en ces termes « Au Sahel, Washington apporte depuis 2013 (...) en matière de logistique, de ravitaillement et surtout de surveillance (moyens ISR, de renseignement, surveillance et reconnaissance), avec des drones *Reaper* et des avions spécialisés dans l'ISR (Intelligence, Surveillance, Reconnaissance) équipés d'un système d'interception des communications qu'ils sont à ce jour les seuls à pouvoir fournir. L'aide logistique porte essentiellement sur des moyens de transport aérien, tant stratégiques (avions *C-17* et *C-5*) que tactiques (*C-130 Hercules*) (...) L'aide logistique US est aussi apportée via les entreprises privées US (comme General Atomics) qui assurent la maintenance des drones *Reaper* (...). Le ravitaillement en vol est effectué par des tankers de l'US Air Force au profit des *Rafale* et *Mirage* français déployés en Afrique. Aucun chiffre n'est disponible sur le nombre de missions réalisées au profit de l'armée de l'Air française mais il reste notable. La fourniture de

²⁴ Cédric Pietralunga, lemonde.fr, L'économie de guerre voulue par Emmanuel Macron prend du retard, selon un rapport sénatorial, 09/02/2023

https://www.lemonde.fr/international/article/2023/02/09/l-economie-de-guerre-voulue-par-emmanuel-macron-prend-du-retard-selon-un-rapport-senatorial_6161132_3210.html

²⁵ Ministère des armées, defense.gouv.fr, Économie de guerre : les 5 chantiers pour « produire plus et plus vite », 09/02/2023

<https://www.defense.gouv.fr/actualites/economie-guerre-5-chantiers-produire-plus-plus-vite>

²⁶ Jean-Maxime Dick, ege.fr, Le GPS Navstar : norme militaire universelle ? 06/11/2013

<https://www.ege.fr/infoguerre/2013/11/gps-navstar-norme-militaire-universelle>

renseignement constitue certainement la contribution US la plus significative. Elle permet à la France dont les moyens ISR sont encore limités de bénéficier d'informations sur les mouvements de groupes hostiles et de fournir aux troupes françaises des renseignements essentiels pour frapper les djihadistes »²⁷. D'autre part, les Américains fournissent à la défense française des matériels qu'elle n'est pas en mesure de produire par elle-même. C'est le cas des catapultes Emals, qui équiperont le Porte-avions de nouvelle génération (PANG)²⁸. Que dire, enfin de la réglementation ITAR (International Traffic in Arms Regulation) qui permet aux États-Unis, sous couvert de lutte contre la propagation des armes dans le monde, de mettre sous contrôle l'exportation des matériels militaires développés par la France ? Toutes ces compétences et ces matériels vendus ou loués par les États-Unis, sont sans conteste des moyens de pression importants. Ils permettent, en premier lieu, de s'assurer que jamais l'état français ne prendra de décisions contraires aux intérêts américains. Mais, plus grave, de le garder également sous sa coupe en l'empêchant de développer certains secteurs industriels, vecteurs d'autonomie stratégique. De plus, dans un contexte économique tendu en France, acheter à ses alliés revient souvent moins cher que de remonter une filière industrielle complète. Cela présente donc enfin l'avantage pour l'industrie américaine de ne pas voir émerger de potentiels futurs concurrents.

La relation de coopération franco-allemande est elle aussi une menace pour les intérêts industriels français. Si la France pousse régulièrement pour un resserrement des liens et des coopérations en matière de programme d'armement, dont elle a un véritable besoin opérationnel, l'Allemagne de son côté se montre beaucoup plus frileuse. Sauf évidemment si cela lui permet de récupérer des compétences industrielles qui lui manquent. D'ailleurs, loin d'être porteuse d'espoir, l'annonce du gouvernement allemand en 2022 qu'il allait augmenter son budget de défense, ne profitera finalement pas aux projets de coopération franco-allemands²⁹. Le problème réside dans l'incompatibilité des exigences des armées françaises et allemandes. Quand la France a besoin de matériels projetables et opérationnels à un horizon relativement proche (2025 pour le SCAF), les Allemands eux, ont avant tout besoin de matériels interopérables avec l'OTAN, respectant le critère allemand de meilleur rapport qualité-prix et surtout de faire fonctionner leur propre industrie³⁰. Enfin, il est un fait que l'augmentation à 2% du PIB des dépenses de défense de l'Allemagne pourrait être une très mauvaise nouvelle pour l'industrie de défense française. N'ayant pas besoin d'investir dans la sécurité nucléaire, elle aura tous les moyens nécessaires pour récupérer, au nom de la coopération européenne, les compétences des entreprises françaises les plus pointues³¹. La construction de la BITD européenne pourrait en être le parfait prétexte. Enfin, par le passé

²⁷ Philippe Chapleau, ouest-France.fr, Sahel. Quelles aides américaines pour l'armée française ? 27/01/2020 <https://www.ouest-france.fr/monde/afrique/sahel-queelles-aides-americales-pour-l-armee-francaise-6708828>

²⁸ Emile Benech, ouest-France.fr, Qu'est-ce que cette catapulte électromagnétique qui équipera le prochain porte-avions français ? 23/08/2022 <https://www.ouest-france.fr/leditiondusoir/2022-08-23/qu-est-ce-que-cette-catapulte-electromagnetique-qui-equipera-le-prochain-porte-avions-francais-2d4bad0a-7392-43a3-9775-e88fdc64d516>

²⁹ Vauban*, latribune.fr, Les pièges du réarmement allemand pour la France, 28/03/2022 <https://www.latribune.fr/opinions/les-pieges-du-rearmement-allemand-pour-la-france-907088.html>

³⁰ Youtube.com, la commission des affaires étrangères et de la défense auditionne Éric Trappier, président-directeur général de Dassault Aviation, sur le projet de loi de programmation militaire. <https://www.youtube.com/watch?v=1ymR-alAXUs>

³¹ Lucien Petit-Félicie, lejdd.fr, Le gouvernement a autorisé le rachat de 131 entreprises sensibles par des investisseurs étrangers en 2022, 09/05/2023 <https://www.lejdd.fr/economie/economie-bercy-donne-son-aval-au-rachat-de-131-entreprises-sensibles-par-letranger-en-2022-135583>

l'industrie de défense française a déjà été la victime des manœuvres allemandes pour récupérer des compétences. Le cas de l'A400M est un exemple flagrant. Prétextant de prévoir d'acheter plus d'avions que les Français, les Allemands ont exigé de récupérer la plus grande partie de la production du projet. En fin de compte, les promesses d'achat n'ont pas été tenues mais les usines de production ont été implantées en Allemagne et lui ont pleinement profité.

L'industrie de défense pâtit sans conteste des alliances de la France et de sa volonté légitime de coopérer. Or, ce fait est totalement incompatible avec les annonces politiques faites par le gouvernement français. Il ne sera pas possible, parce que ses alliances sont prioritaires, tant pour sa sécurité que pour sa place sur la scène internationale, de s'affranchir totalement de la coopération et des technologies américaines. Dès lors, la France souhaite-t-elle vraiment accéder à l'autonomie stratégique ? Et que peut-elle faire pour protéger son industrie de défense, aussi cruciale pour sa survie économique que ses relations internationales ?

3. Perspectives pour l'industrie de défense dans ce contexte de « coopération ».

Pour atteindre son objectif de mobilisation d'une économie de guerre, la France doit muscler sa politique étrangère en matière économique et se montrer moins tolérante envers les manœuvres de prédation de ses alliés. Dans le cas contraire, elle pourrait continuer à approfondir sa dépendance envers certains d'entre eux et perdre les compétences vitales permettant d'assurer sa propre défense. Mais, trouver le juste équilibre entre velléité d'indépendance et maintien de relations avantageuses avec ses alliés, est toujours un exercice particulièrement périlleux. Quels scénarii pourraient être envisagés ?

a. Scénarii possibles pour l'évolution de l'industrie de défense française

Commençons par le scénario le moins probable mais le plus favorable à l'industrie de défense. La France pourrait décider de tout mettre en œuvre pour concrétiser son ambition d'autonomie stratégique. Cela impliquerait de se donner les moyens, politiques, économiques, réglementaires et sociaux de reconstituer un appareil industriel de défense complet. En termes de politique étrangère, il s'agirait de se positionner officiellement comme un compétiteur et donc de se tenir prêts à faire l'objet de mesures de rétorsion importantes. Le refus des compromis et l'adoption d'une posture clairement revendicatrice et offensive seraient indispensables. Concernant, la politique intérieure, il serait nécessaire de faire des choix peu populaires, en diminuant peut-être les dépenses sociales et augmentant les investissements industriels. La Corée du Sud ou la Turquie ont prouvé que, lorsqu'une véritable volonté politique était présente, il était tout à fait possible de créer une BITD puissante et autonome, peu importe le contexte économique. Pour rappel, le taux d'inflation en Turquie sur un an en 2023 est de 60%³². Or dans le même temps, elle bat des records de vente d'armes à

³² latribune.fr, Turquie : malgré la remontée des taux, l'inflation s'emballe à plus de 60% sur un an, 03/10/2023 <https://www.latribune.fr/economie/international/turquie-malgre-la-remontee-des-taux-l-inflation-s-emballe-a-plus-de-60-sur-un-an-978506.html#:~:text=Si%20l%27inflation%20dans%20le,38%2C2%25%20en%20juin>

l'exportation³³. Toutefois, considérant la posture internationale à adopter, les choix sociétaux nécessaires, le caractère peu « respectable » de ces derniers, et également le fait électoral prééminent dans les orientations politiques, il devient vite évident que les décideurs français ne sont pas prêts à ce genre de prise de position. De plus, comme cela a été évoqué plus tôt, la relation de dépendance envers les États-Unis, est trop forte et s'en affranchir pourrait même représenter un risque de sécurité pour le territoire et l'économie française. Il est donc fort peu probable que ce scénario voit le jour.

A l'inverse la situation la plus probable est également la moins favorable au renforcement de l'industrie de défense. Or, c'est celle que la France vit. Il y a une réelle prise de conscience au niveau national de la nécessité de protéger et renforcer la BITD³⁴, mais simultanément, pour les raisons évoquées tout au long de cet article, la France ne peut s'affranchir de ses dépendances et de ses coopérations. L'entre-deux choisi consiste donc à continuer d'équilibrer coopération et pragmatisme économique. Revenons-en au programme d'armement « Système de combat aérien du futur ». Comment expliquer le lancement d'un programme d'armement en coopération qui ne possède même pas les mêmes spécificités et finalités des deux côtés ? La France a besoin du SCAF pour remplacer le Rafale en 2025 alors que l'Allemagne ne le demande que pour 2035, en remplacement de l'Eurofighter. La France doit pouvoir exporter à hauteur minimum de 60% son matériel pour le rendre rentable, alors que les Allemands se montrent des plus réticents à l'export. Pour finir, les finalités opérationnelles de l'avion et de son environnement ne sont pas identiques. La France souhaite en faire un réel usage opérationnel alors que l'Allemagne veut surtout pouvoir le rendre interopérable avec l'OTAN mais sans intention de s'en servir³⁵. Faut-il en conclure que la France s'engage intentionnellement dans des projets voués à l'échec ? Un officier général ayant mené sa carrière au sein de la Délégation générale de l'armement (DGA), évoquait au contraire le fait que ces programmes d'armement étaient tout à fait efficaces, considérant leur réelle ambition politique. L'objectif de ces derniers ne serait finalement pas de réussir à produire de véritables programmes d'armements majeurs, mais seulement d'afficher une volonté de coopération fructueuse d'un point de vue géopolitique, d'entretenir les industries de défense et de continuer de montrer la compétence des industries européennes. Il s'agirait donc d'investir quelques millions d'euros dans le développement de ces coopérations pour la coopération en elle-même, et en parallèle de développer de manière autonome des projets opérationnels³⁶. Cela permet également d'expliquer que l'Allemagne investisse dans le développement du SCAF mais choisisse dans le même temps d'acheter des F35 américains³⁷. Néanmoins, le problème devient épineux en France, quand les armées réclament les matériels promis, quand les budgets initialement annoncés explosent et quand les industriels (cf. intervention d'Éric Trappier³⁸) ont l'impression de ne plus être appuyés par le gouvernement. En effet, dans ce

³³ Mathias Bertrand, businessam.be, Des ventes d'armes qui battent tous les records pour la Turquie : comment devenir un acteur incontournable du secteur en seulement 20 ans, 28/03/2023

<https://fr.businessam.be/ventes-darmes-records-turquie/>

³⁴ ihedn.fr, Économie de guerre : comment la France s'adapte à la haute intensité ? 01/02/2023

<https://ihedn.fr/2023/02/01/economie-de-guerre-comment-la-france-sadapte-a-la-haute-intensite/>

³⁵ Detlef Puhl, ifri.org, La coopération en matière d'armement entre la France et l'Allemagne. Une entente impossible ? Novembre 2020

³⁶ ibid. 27

³⁷ AFP, letemps.ch, Allemagne : l'achat de chasseurs F-35 américains est confirmé, 14/12/2022.

<https://www.letemps.ch/monde/allemande-lachat-chasseurs-f35-americains-confirme>

³⁸ Ibid. 30

scenario, l'industrie de défense peut craindre de continuer à perdre des marchés, des capacités de production et des compétences au profit des alliés de la France.

- b. Recommandations pour concilier préservation de l'industrie de défense et vision apaisée des relations internationales.

Comment dès lors trouver un juste milieu entre coopération indispensable et préservation de la BITD ?

Les recommandations pour y parvenir pourraient concerner avant tout le positionnement de la France à l'international. L'adoption d'une politique purement réaliste selon la définition de Hans Morgenthau³⁹, permettrait d'entretenir des relations internationales normalisées et d'en tirer des bénéfices. Il faudrait toujours garder à l'esprit qu'une alliance doit être bénéfique à toutes les parties. Ainsi, le maintien de la coopération permettrait de continuer à bénéficier des fonds financiers nécessaires au développement de programmes majeurs. Mais il ne faudrait plus accepter de faire des compromis allant à l'encontre des intérêts français. Il s'agirait également de refuser d'acheter les composants et matériels étrangers accompagnés de mesures restrictives à l'emploi ou l'export, et surtout de savoir diversifier les filières d'approvisionnement (en ressource ou composants) afin de ne plus se retrouver sous la pression des fournisseurs. Il serait nécessaire d'accepter de mener des politiques offensives en matière d'intelligence économique pour aller chercher chez nos adversaires comme nos alliés, des savoir-faire ou des compétences que la France n'a plus ou pas. Cela pourrait se faire à travers des politiques d'offsets plus agressives ou par le rachat d'entreprises compétitives. Enfin, il serait possible de défendre fermement le principe de « Best Athlete » au niveau de l'Union européenne, les industries de défense françaises étant parmi les meilleures au monde. Cela impliquerait forcément de développer des techniques d'influence, et non de manipulation, auprès des institutions européennes afin de rendre les législations et normes plus favorables aux intérêts de la BITD française. Enfin, la France devrait, avec détermination, inciter à l'investissement français dans les PME de la BITD en élargissant les dispositifs d'investissement comme le Fonds d'investissement défense et Definvest. Cela permettrait d'éviter que, pour survivre, ces petites et moyennes entreprises n'aillent chercher des capitaux en dehors de la France. Rien qu'en 2022, 131 entreprises sensibles sont passées à l'étranger⁴⁰. Tout ramène donc à la nécessité d'une volonté politique. Cela pourrait être possible sans forcément entrer en confrontation avec ses alliés mais simplement en acceptant de jouer le même jeu que ces derniers.

En somme, selon la citation de François Mestre⁴¹, il s'agirait de définir une nouvelle autonomie et donc de « pouvoir décider (consciemment et pragmatiquement) de ses propres dépendances. »

³⁹ Hans Morgenthau, The Macat library, Politics among Nations, 1948

⁴⁰ Ibid. 28.

⁴¹ Michel Cabirol, latribune.fr, Bilan de Florence Parly : une campagne réussie contre des raids de prédateurs étrangers sur la BITD, 31/03/2022

<https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/bilan-de-florence-parly-une-guerre-reussie-contre-des-raids-de-predateurs-etrangeurs-sur-la-bitd-5-5-906777.html>

Pour conclure, la France possède l'une des industries de défense les plus compétitives et compétentes au monde. Cette dernière représente également un atout considérable d'un point de vue économique et militaire. Elle doit donc absolument être préservée. Or, de nos jours elle pâtit des relations géopolitiques que la France est obligée de déployer pour exprimer sa puissance et maintenir sa présence internationale. La prise de conscience collective progressive de ces enjeux est une opportunité à exploiter absolument. Le déploiement d'unités dédiées à l'intelligence économique dans les structures régaliennes, comme la Direction de l'industrie de défense (DID) de la DGA prouvent l'intention de se montrer plus prudents et de protéger les actifs stratégiques français. Toutefois, rien ne sera vraiment possible tant que les techniques déployées dans ce but n'adopteront pas une véritable posture offensive. Une évolution des mentalités politiques, et un retour réel à la volonté de se battre, doit avoir lieu au risque de définitivement perdre la substance même de l'industrie de défense de la France et donc un peu plus de sa souveraineté. Dans cet optique, il serait judicieux de s'inspirer des propos de Winston Churchill « C'est une belle chose d'être honnête, mais il est également important d'avoir raison. ».

Bibliographie

Livres :

- **Benamou, G.-M.** (1997). *Le dernier Mitterrand*. Éditions Plon
- **Holeindre, J.-V.** (2017). *La ruse et la force : une autre histoire de la stratégie*. Éditions Perrin
- **Morgenthau, H.** (1948). *Politics among Nations*. The Macat library
- **Nalebuff, B et Brandenburger, A.** (1996). *La Co-opétition : une révolution dans la manière de jouer concurrence et compétition*. Editions Village mondial.

Articles institutionnels :

- **Assemblée nationale**, (2020, 29 octobre), « Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du Règlement par la Commission de la Défense nationale et des forces armées en conclusion des travaux d'une mission d'information sur le bilan des accords de Lancaster House du 2 novembre 2010 », *assemblee-nationale.fr*
- **Ministère des armées** (2023, 09 février). "Économie de guerre : les 5 chantiers pour « produire plus et plus vite »." *defense.gouv.fr*
- **IHEDN** (2023, 01 février). "Économie de guerre : comment la France s'adapte à la haute intensité ?" *ihedn.fr*
- **Puhl, D.** (2020, novembre). "La coopération en matière d'armement entre la France et l'Allemagne. Une entente impossible ?" *ifri.org*
- **Rademacher, B.** (2022, 27 septembre), *Les industries de défense françaises*. *vie-publique.fr*

Articles de presse spécialisée en ligne :

- **Agence France Presse.** (2023, 03 octobre). Turquie : malgré la remontée des taux, l'inflation s'emballe à plus de 60% sur un an. *latribune.fr*
- **Burkhard, T.** (2021, 06 octobre). « La France assume sa vocation de puissance d'équilibre ». *Aerion24.news*
- **Cabirol, M.** (2022, 31 mars). Bilan de Florence Parly : une campagne réussie contre des raids de prédateurs étrangers sur la BITD. *latribune.fr*
- **Chevènement, J.-P.** (2009). "Le « retour » de la France dans l'OTAN : une décision inopportune." *Cairn.info*
- **Cohen, E.** (2022, 01 novembre). "France-Allemagne : un simple problème de couple ?" *Telos.eu*
- **de la Sablière, J.-M.** (2014). "La perte d'influence de la France sur la scène internationale." *Cairn.info*
- **Dewitte, D.** (2023, 19 juillet). L'Europe s'appauvrit de plus en plus : comment la pandémie a lancé notre déclin par rapport aux États-Unis. *Businessam.fr*
- **Dick, J.-M.** (2013, 06 novembre). "Le GPS Navstar : norme militaire universelle ?" *ege.fr*
- **Franck, R.** (2021). "Une culture française de la puissance." *Cairn.info*

- **Oxfamfrance.** (2022, 10 août) Pourquoi la politique sahélienne de la France est un échec ? *oxfamfrance.org*
- **Steta, A.** (2023, 18 septembre). "Que reste-t-il de la puissance économique de la France ?" *Revedesdeuxmondes.fr*
- **Thannberger, R.** (2022, 1^{er} septembre). L'industrie de la défense, moteur de la réindustrialisation. *entreprendre.fr*
- **Vaïsse, M.** (2018). "Le général de Gaulle et la souveraineté nucléaire." *Cairn.info*
- **Vauban*** (2022, 28 mars). Les pièges du réarmement allemand pour la France. *latribune.fr*
- **Wolf, F.** (2023, 11 septembre). "La France peut-elle développer les programmes MGCS et SCAF sans l'Allemagne ?" *Meta-Defense.fr*

Articles de presse généraliste en ligne :

- **Agence France Presse.** (2022, 14 décembre). Allemagne : l'achat de chasseurs F-35 américains est confirmé. *letemps.ch*
- **Agence France Presse.** (2023, 19 juin). "Avion de combat : Emmanuel Macron entrouvre la porte du SCAF à la Belgique." *Lesechos.fr*
- **Agence France Presse.** (2022, 13 juin). « Économie de guerre » : Emmanuel Macron demande une réévaluation de la loi de programmation militaire. *lemonde.fr*
- **Benech, E.** (2022, 23 août). "Qu'est-ce que cette catapulte électromagnétique qui équipera le prochain porte-avions français ?" *Ouest-france.fr*
- **Bertrand, M.** (2023, 28 mars). Des ventes d'armes qui battent tous les records pour la Turquie : comment devenir un acteur incontournable du secteur en seulement 20 ans. *businessam.be*
- **Chapleau, P.** (2020, 27 janvier). Sahel : Quelles aides américaines pour l'armée française ? *ouest-france.fr*
- **Coudurier, P.** (2023, 15 septembre). Sous-marins : il y a deux ans, l'Australie trahissait la France au profit de l'alliance Aukus. *letelegramme.fr*
- **Petit-Félicie, L.** (2023, 09 mai). Le gouvernement a autorisé le rachat de 131 entreprises sensibles par des investisseurs étrangers en 2022. *lejdd.fr*
- **Pietralunga, C.** (2023, 09 février). "L'économie de guerre voulue par Emmanuel Macron prend du retard, selon un rapport sénatorial." *Le Monde.fr*
- **Pontioli, T.** (2021, 21 septembre). "Sous-marins australiens : comprendre l'alliance Aukus en 5 questions." *Les Echos.fr*
- **Rosas, P.** (2023, 26 mai). "Géopolitique : Comment la Russie remplace la France dans ses anciennes colonies d'Afrique." *Bbc.com*
- **Semo, M.** (2023, 26 mai). "La puissance d'équilibre(s) ou l'entre-deux diplomatique à la française." *Le Monde.fr*

Reportage :

- **Gendreau, D et Leraître, A.** (2017) Guerre fantôme : la vente d'Alstom à General Electric. Tribann Productions
- Youtube.com. "La commission des affaires étrangères et de la défense auditionne Éric Trappier, président-directeur général de Dassault Aviation, sur le projet de loi de programmation militaire.